

ÉVALUATION DES IMPACTS DE L'UNICEF

Cadre stratégique et d'action pour 2022-2025

Document de synthèse



© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), mars 2023

La reproduction d'une quelconque partie de cette publication est sujette à autorisation. Celle-ci est gratuite pour les organisations éducatives ou à but non lucratif.

Veuillez contacter :

UNICEF

Bureau d'évaluation

3, United Nations Plaza,

New York, NY 10017, États-Unis

Courriel : evalhelp@unicef.org

Site Internet : www.unicef.org/evaluation/

La carte du monde figurant dans la présente publication est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de la part de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires ou au tracé de leurs frontières. La ligne en pointillé représente approximativement la ligne de contrôle convenue entre l'Inde et le Pakistan. Le statut définitif du Jammu-et-Cachemire n'a pas encore été décidé par les parties. Le tracé définitif de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminé. Le statut définitif de la zone d'Abyei n'a pas encore été établi.

Pour citer ce document : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Évaluation des impacts de l'UNICEF – Cadre stratégique et d'action pour 2022-2025*, UNICEF, New York, 2023.

Photo de couverture : © UNICEF/UN0535836/Dejongh

Conception graphique et mise en page : Elena Panetti, avec la contribution de Stacie Baek

Révision : Eve Leckey

Pourquoi évaluer l'impact ?

Les changements significatifs dans la vie des enfants ne surviennent pas du jour au lendemain. Alors qu'il reste moins de dix ans pour rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UNICEF déploie des moyens et des efforts considérables pour accélérer les résultats en faveur des enfants (figure 1). Il est primordial de savoir si ces efforts contribuent à améliorer la situation des enfants, et nous avons la responsabilité collective de nous en assurer. L'évaluation joue un rôle essentiel, car elle permet

d'analyser les résultats obtenus en déterminant de manière impartiale et crédible ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pour quelles raisons. Avec ce Cadre stratégique et d'action pour 2022-2025, la fonction d'évaluation de l'UNICEF, à la demande du Conseil d'administration et des parties prenantes internes, présente sous la forme d'une feuille de route les efforts plus stratégiques et mieux alignés qui seront mis en œuvre pour démontrer l'efficacité des programmes menés par l'organisation et par les gouvernements. Sa raison d'être repose sur les besoins suivants :

Accroître la redevabilité et la transparence : Il appartient à l'UNICEF de maximiser la protection sociale des enfants grâce aux financements publics reçus par l'organisation. Pendant toute la durée de son Plan stratégique 2018-2021, l'UNICEF a investi un peu plus de 23 milliards de dollars des États-Unis dans des programmes et des interventions relatifs à cinq domaines thématiques. Seules 36 évaluations d'impact ayant été réalisées au cours de cette période, les données probantes rigoureuses collectées à ce jour ne sont pas à la hauteur des efforts de développement menés par l'UNICEF et ne permettent pas au grand public de porter un jugement éclairé sur l'efficacité relative des modèles choisis pour une mise à l'échelle.

Améliorer l'efficacité du développement et l'apprentissage organisationnel à tous les niveaux : De plus en plus, les programmes de l'UNICEF aident les gouvernements à remédier à des problèmes sociaux multidimensionnels et à travailler dans des environnements complexes. Les interventions adoptent par conséquent des approches innovantes. Les solutions sociales ne sont jamais parfaites dès le départ, et les mettre en œuvre sans les avoir testées peut souvent faire plus de tort qu'autre chose. Repérer rapidement les méthodes qui fonctionnent permet d'affecter les ressources aux stratégies susceptibles d'avoir le plus d'impact et de réduire au maximum les effets indésirables.

Respecter le programme ambitieux et axé sur les résultats défini pour la période 2022-2025 en s'appuyant sur les données probantes issues d'évaluations d'impact rigoureuses¹ et des effets permettra à l'UNICEF :

- ▶ D'allouer efficacement des ressources limitées au niveau décentralisé (où elles bénéficieront le plus aux enfants), mais également de mobiliser de nouvelles ressources en mettant en évidence la valeur ajoutée des initiatives de l'UNICEF dans la réalisation des objectifs de développement durable ;

- ▶ D'encourager l'apprentissage institutionnel et d'améliorer le processus de mise en œuvre des programmes en renforçant la logique programmatique sous-jacente et en testant ses hypothèses ; et

- ▶ De conserver sa pertinence dans les processus politiques nationaux, de consolider les activités de plaidoyer là où c'est nécessaire, et d'évaluer de façon critique sa contribution aux résultats définis dans le Plan stratégique 2022-2025.

Public visé et champ d'application

2017-2021

23
milliards
de dollars



consacrés aux
programmes

36

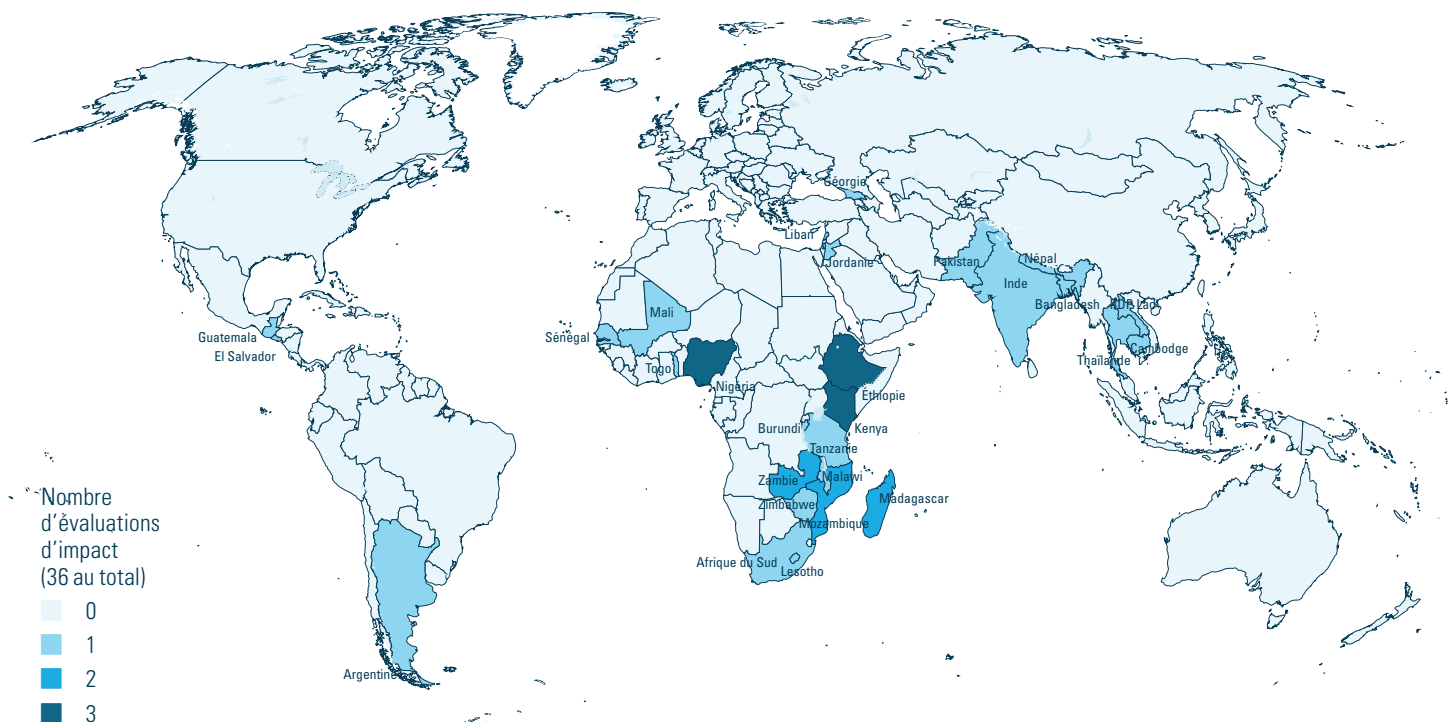


évaluations
d'impact
réalisées

La Stratégie sert de référence pratique aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays de l'organisation ainsi qu'au personnel chargé des évaluations, du suivi et des programmes, et les aide à élaborer des plans nationaux et des politiques en faveur des enfants en s'appuyant sur des données d'évaluation fiables. Elle définit les orientations stratégiques et techniques du travail d'évaluation de l'UNICEF et présente les définitions opérationnelles, les difficultés identifiées ainsi que les trois piliers stratégiques des mesures à prendre pour remédier à ces difficultés.

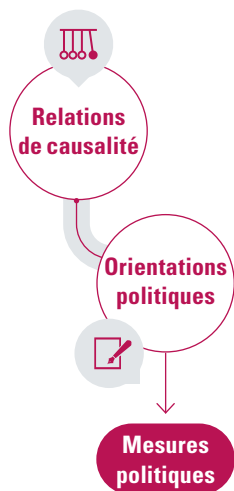
Elle s'intéresse également aux approches adoptées par l'UNICEF concernant la méthodologie et le processus de mise en œuvre et décrit les partenariats à mettre en place et les ressources nécessaires.

Figure 1. Couverture géographique des évaluations d'impact de l'UNICEF pour la période 2017-2021



Définition de l'impact et de ses modalités d'évaluation au sein de l'UNICEF

Dans le cadre de la Stratégie, **le terme « impact » désigne les changements positifs ou négatifs, directs ou indirects, primaires ou secondaires, à court, moyen ou long terme survenus dans la vie des enfants et de leur famille en raison d'une intervention.**



Les évaluations d'impact menées par l'UNICEF devront analyser les résultats des programmes en examinant les effets à court terme et intermédiaires qui, par des relations de causalité, permettent des impacts durables à long terme. Cette étape est incontournable pour pouvoir traduire ces « relations de causalité » en « orientations politiques » et définir des mesures politiques concrètes pour impulser les changements transformateurs souhaités, qu'il s'agisse d'une évolution à l'échelle du système ou de retombées tangibles et mesurables en matière de bien-être qu'il sera possible d'évaluer suivant un scénario contrefactuel rigoureux appliqué dans un contexte spécifique.

La définition de l'UNICEF souligne l'importance du cadre scientifique offert par une évaluation d'impact rigoureuse tout en reconnaissant l'intérêt et les renseignements particuliers apportés par les approches d'évaluation qualitatives et non expérimentales employées pour étudier les relations de causalité.

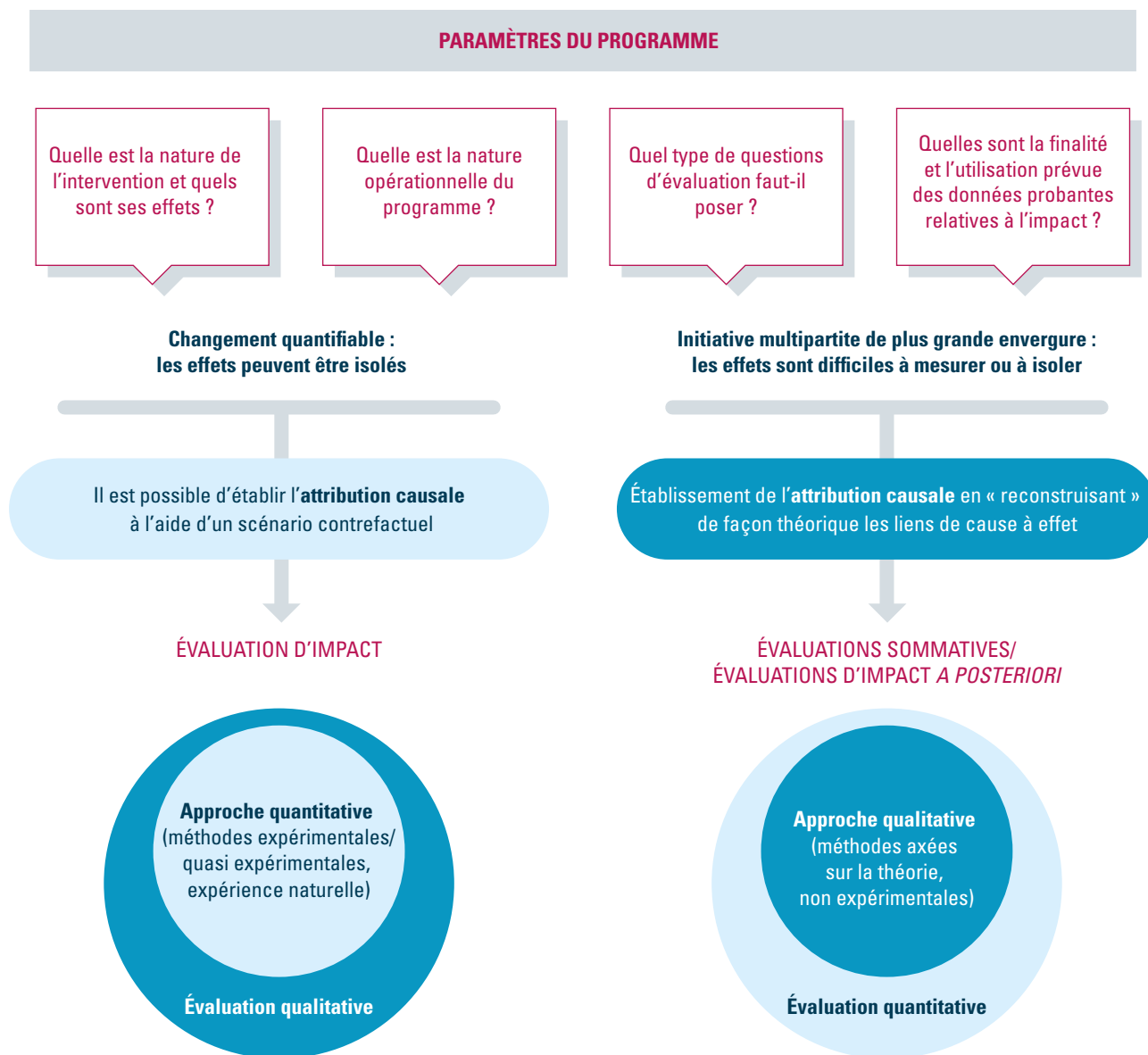
Compte tenu de l'ampleur du mandat programmatique de l'UNICEF, la Stratégie définit « l'évaluation d'impact » comme un cadre général de travail d'évaluation des effets et des impacts, qui s'appuie sur deux formes d'enquête différentes (figure 2) selon l'objectif d'évaluation (et non selon la méthode) pour étudier soit l'**attribution causale**, soit la **contribution causale** d'un programme donné ou de ses composantes aux impacts identifiés².

La personne responsable de l'évaluation est chargée de définir l'objectif d'évaluation en tenant compte des besoins en données probantes, mais également de déterminer s'il est possible et souhaitable d'établir l'« attribution causale » ou la « contribution causale » aux résultats du programme. Pour cela, il convient généralement d'apprécier différentes caractéristiques telles que la nature du programme, sa couverture, son échelle ou encore son calendrier, entre autres facteurs. Cette démarche permet de choisir la meilleure modalité d'évaluation et les approches méthodologiques les plus appropriées, lesquelles pourront nécessiter l'utilisation d'une analyse contrefactuelle rigoureuse dans les environnements programmatiques complexes.

Une évaluation d'impact vise à établir empiriquement l'attribution causale en quantifiant les liens de causalité entre l'intervention (projet, programme, politique, mise en réseau ou renforcement des capacités) et les effets étudiés, en général au niveau des bénéficiaires ciblés. Cette attribution causale repose sur l'utilisation d'un scénario contrefactuel afin d'imaginer ce qui se serait passé en l'absence d'intervention ou d'exposition à cette dernière, de façon à pouvoir émettre un jugement critique

sur l'efficacité de l'intervention en question. Cette méthode a un intérêt tant formatif que sommatif et répond à la fois à une logique d'apprentissage et de redevabilité. Il est recommandé de l'employer en association avec des approches qualitatives appropriées, qui répondront aux questions « Pourquoi ? » et « Comment ? » pour nous permettre de mieux comprendre et interpréter les résultats observés.

Figure 2. Sélection des méthodes d'évaluation pour mesurer les effets et l'impact d'un programme

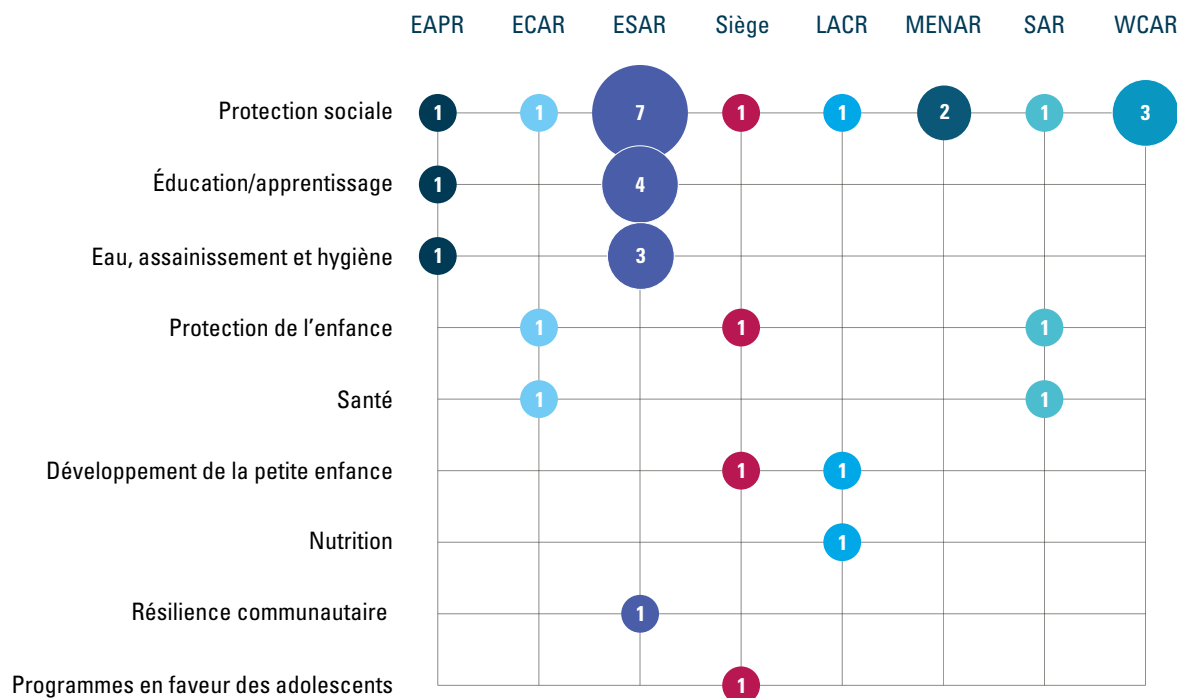


Difficultés rencontrées jusqu'à présent

Le diagnostic des études d'impact commandées ou réalisées par l'UNICEF entre 2017 et 2021 montre que l'organisation a été assez peu demandeuse d'évaluations sur les effets et les impacts de ses interventions et révèle un manque de planification stratégique et thématique à grande échelle dans ce domaine, ce qui se traduit par une couverture inégale (figure 3). La plateforme d'intégration du système d'information sur les données probantes n'a enregistré que 36 évaluations d'impact rigoureuses au

cours de la période correspondante (2017-2021), soit à peine 6 % des 627 évaluations réalisées au total. On observe une couverture thématique et géographique extrêmement inégale, avec une surreprésentation du secteur de la protection sociale et de la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. En revanche, ces évaluations semblent faire particulièrement défaut pour les groupes d'objectifs 1 et 3 (nutrition/santé et protection de l'enfance)³.

Figure 3. Nombre absolu d'évaluations d'impact de l'UNICEF réalisées pour la période 2017-2021, par domaine thématique et par région

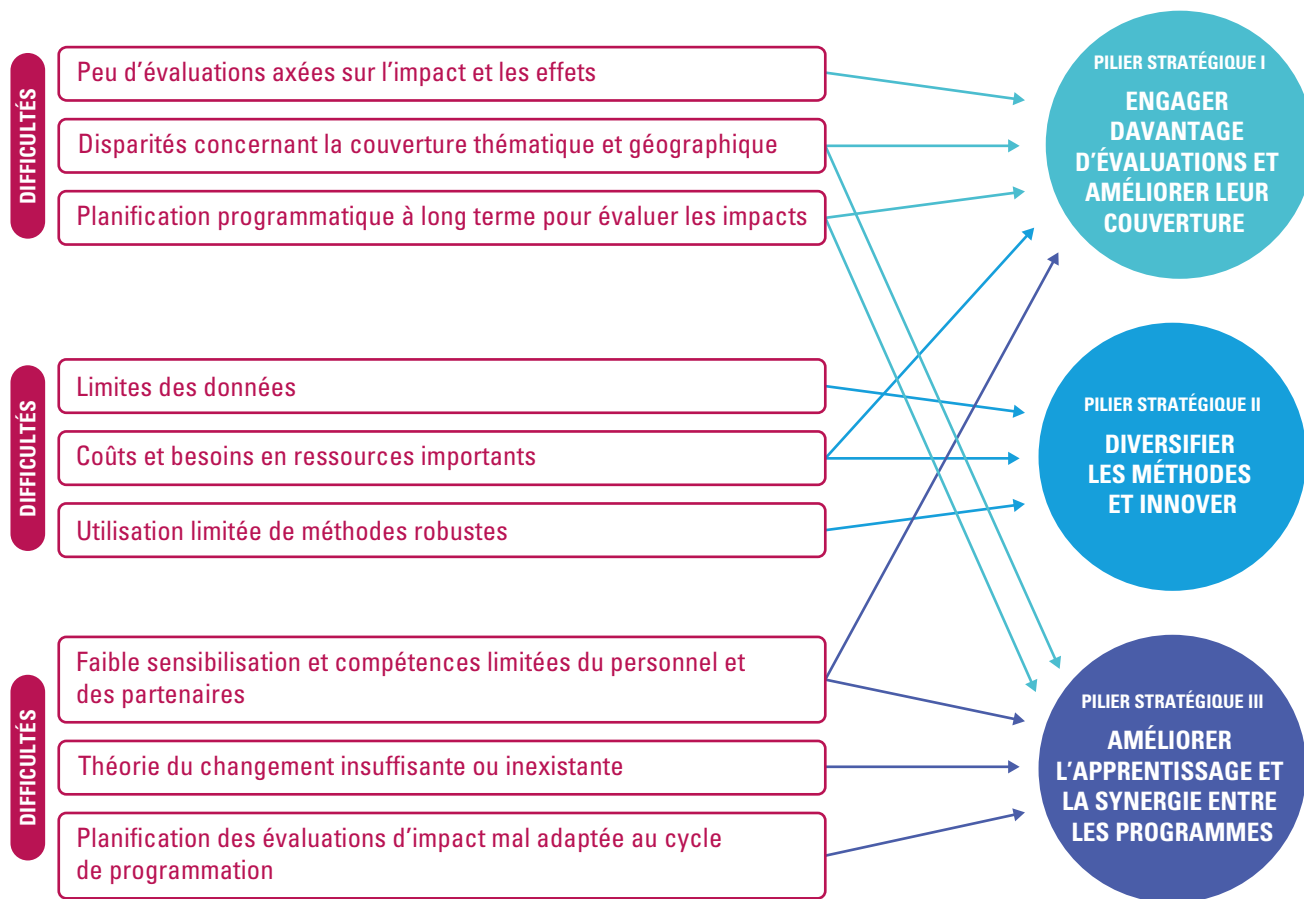


Remarque : EAPR = Asie de l'Est et Pacifique, ECAR = Europe et Asie centrale, ESAR = Afrique de l'Est et australe, LACR = Amérique latine et Caraïbes, MENAR = Moyen-Orient et Afrique du Nord, SAR = Asie du Sud, WCAR = Afrique de l'Ouest et centrale.

Les résultats d'une enquête en ligne auprès du personnel mettent également en évidence des goulots d'étranglement persistants dans le lancement, la planification, la mise en œuvre et l'utilisation des études d'impact axées sur les effets et les impacts à différentes étapes du cycle de programmation (figure 4). Compte tenu du caractère

interdépendant de ces problèmes, il semble nécessaire d'étudier de façon plus stratégique et systématique l'efficacité des interventions de l'UNICEF en matière de développement, en intégrant un mécanisme d'incitation ainsi que des obligations dans une perspective de développement à long terme.

Figure 4. Liens entre les piliers stratégiques et les difficultés les plus courantes concernant la planification, la gestion et l'utilisation des évaluations d'impact

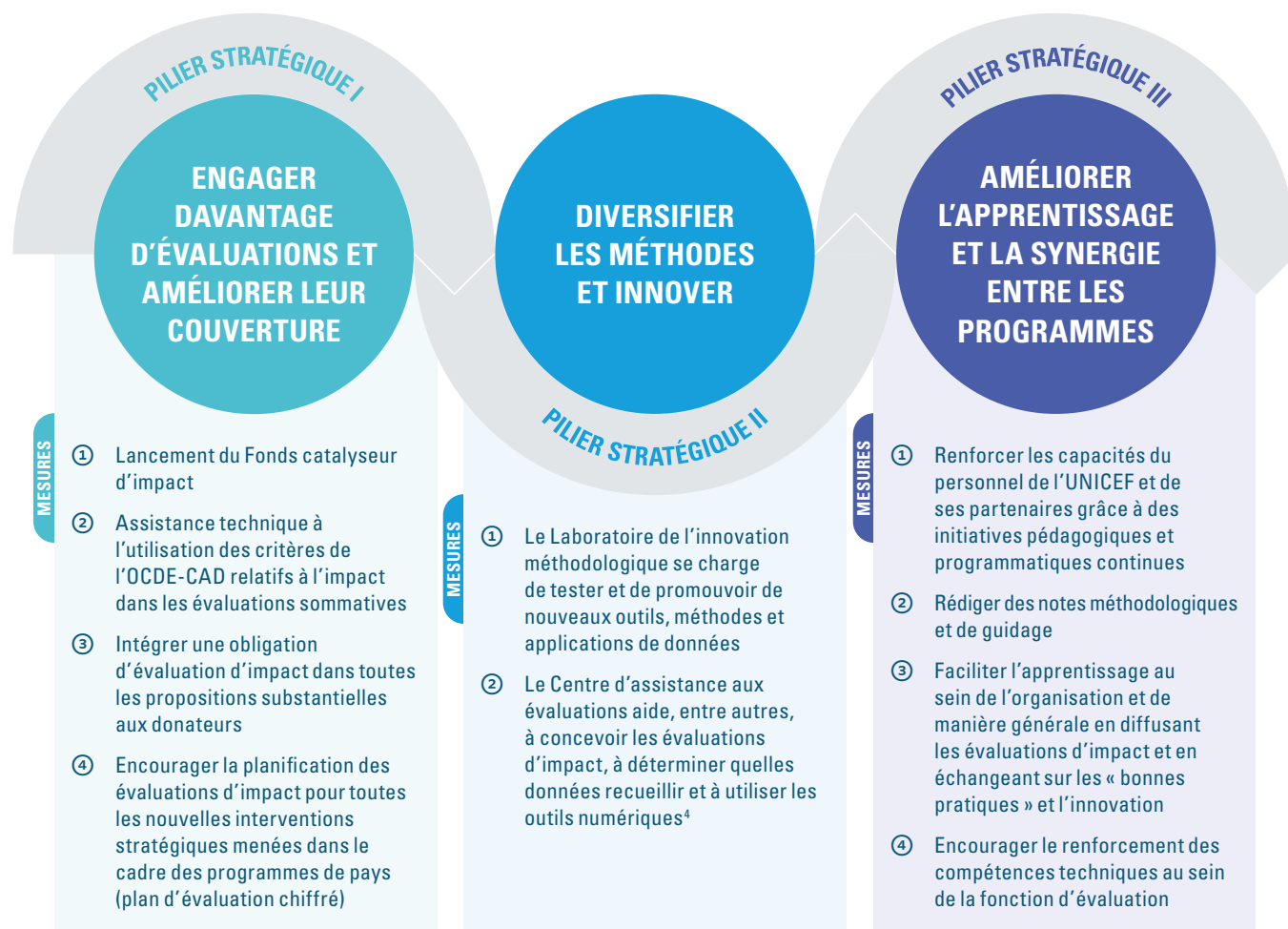


Proposition de piliers stratégiques et de mesures

Les difficultés et les goulots d'étranglement identifiés dans l'évaluation des impacts ont permis de sélectionner plusieurs piliers prioritaires pour cette Stratégie (figure 5). Ces priorités tiennent compte de la faisabilité des mesures proposées au cours de la période couverte par le Plan stratégique de

l'UNICEF 2022-2025 et correspondent à la vision définie pour la fonction d'évaluation pour cette même période, laquelle souligne la nécessité d'une plus grande rigueur et d'une orientation stratégique axée sur l'évaluation des interventions de l'UNICEF.

Figure 5. Piliers stratégiques et mesures principales



Remarque : DPP = descriptif de programme de pays, OCDE-CAD = Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le travail d'évaluation mené par l'UNICEF pour apprécier les effets et les impacts d'une intervention s'appuie sur les principes généraux suivants :

- ▶ **Aucune méthode n'est meilleure que les autres** compte tenu de la diversité des questions programmatiques à traiter, et il n'est pas possible de répondre à toutes les questions avec un seul type d'évaluation.
- ▶ **L'avantage comparatif des différentes méthodes** employées pour répondre à une question donnée doit être pris en compte pour choisir les méthodes ou les approches analytiques les plus appropriées.
- ▶ **La complémentarité des différentes méthodes** permet de décrire l'impact d'une intervention de façon plus multidimensionnelle.

En mettant ces principes en pratique, l'UNICEF favorisera les méthodologies axées sur des objectifs ou sur des questions, qui mettent à profit l'ensemble des méthodes disponibles pour déterminer les relations de causalité et établir l'attribution ou la contribution causale.

- ▶ **Approche expérimentale (essais contrôlés randomisés), quasi expérimentale et expérience naturelle à l'aide de scénarios contre-factuels crédibles.** Les essais contrôlés randomisés restent la méthode d'évaluation d'impact la plus rigoureuse. Cette méthode permet de déduire la cause des résultats observés (attribution causale des effets du programme) en s'appuyant sur un scénario contrefactuel, et elle est recommandée lorsque les données peuvent être produites de façon éthique, que l'échantillonnage aléatoire est faisable et adapté à l'envergure du programme, et que son utilisation est claire pour toutes les parties prenantes. D'autres méthodes, notamment les variables instrumentales, la régression par discontinuité, la méthode des doubles différences et la méthode des correspondances, utilisent des techniques statistiques pour déterminer les groupes d'individus les plus proches afin de pouvoir établir une comparaison valable. De plus en plus, l'utilisation

de données administratives, sur les ménages ou d'une autre nature permet de concevoir un scénario contrefactuel valable à moindre coût et dans des délais plus courts.

- ▶ **Approches théoriques non expérimentales.** Les méthodes qualitatives et les techniques d'inférence de causalité qui visent à répondre aux questions « Pourquoi ? » et « Comment ? » permettent de mieux comprendre les rouages des changements observés et de produire les données probantes les plus contextualisées concernant les résultats des interventions de l'UNICEF. Plusieurs méthodes entrent dans cette catégorie, notamment l'analyse de la contribution, la reconstitution de processus, le protocole d'impact qualitatif ou encore la méthode du « changement le plus significatif ». Elles peuvent être employées dans le cadre d'évaluations sommatives et, dans certains cas, d'évaluations des processus, en complément des méthodes expérimentales et quasi expérimentales.
- ▶ **Analyse des coûts.** L'analyse coût-efficacité des nouveaux projets ou interventions pilotes doit faire partie intégrante de toute évaluation d'impact. Cette analyse doit rendre compte des coûts effectifs et des résultats observables du programme, afin d'aider les responsables de l'évaluation et de la mise en œuvre à apprécier le rapport coût-efficacité et d'orienter les décisions en vue d'un déploiement à plus grande échelle.

Cette stratégie privilégie les approches mixtes et intégrées qui associent un intérêt stratégique pour les effets et les changements à long terme et des questions d'évaluation axées sur les processus. À court terme, ce type d'approche contribuera à répondre à la demande de retours d'expérience concernant les programmes, sans pour autant perdre de vue les besoins en données stratégiques qui nécessiteront davantage de temps et d'efforts sur le long terme.

Analyse
contrefactuelle



Trouver la
comparaison la plus
proche pour l'unité
de l'étude

Favoriser l'alignement des programmes et l'application des politiques



Toute méthode d'évaluation d'impact doit s'inscrire dans une logique de coopération continue et itérative avec les partenaires nationaux et les principales parties prenantes pour asseoir sa crédibilité et faciliter l'application des politiques (décisions relatives à la mise à l'échelle, par exemple). L'intégration précoce de la réflexion évaluative dans la planification des programmes et la conception des interventions est une condition essentielle pour assurer la pertinence des évaluations d'impact au regard des besoins stratégiques. La présente Stratégie encourage une coopération directe avec les parties prenantes en ce qui concerne quatre éléments interdépendants du processus d'évaluation (figure 6) :

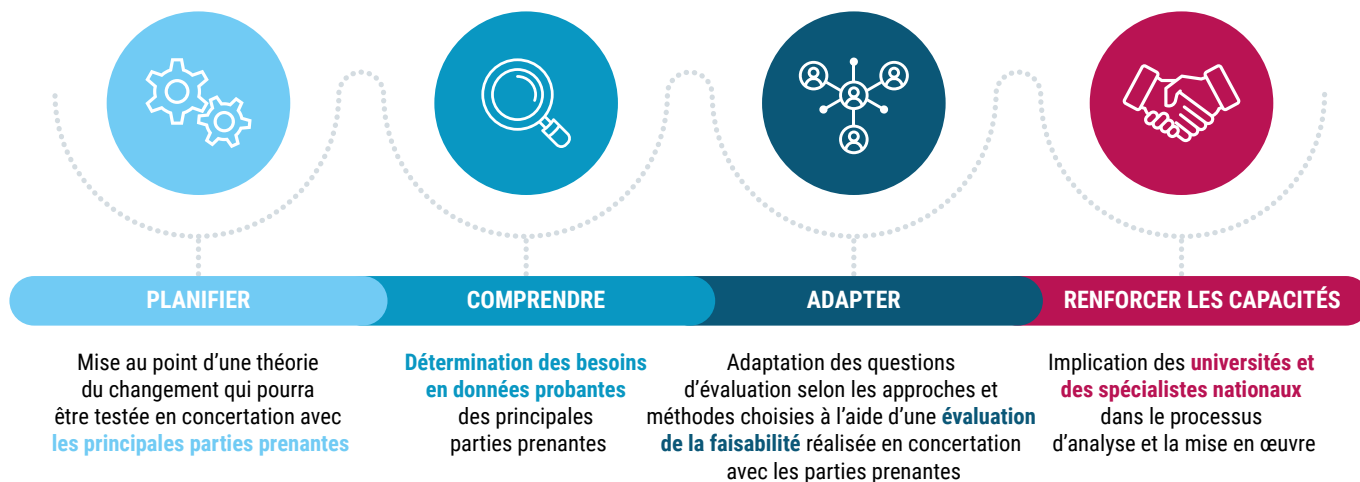
PLANIFICATION : Une théorie de changement qu'il sera possible de tester est mise au point en concertation avec les principales parties prenantes, en tenant compte de la nature, du périmètre et des caractéristiques de l'ensemble d'interventions à évaluer.

DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE : Pour mieux cerner les besoins en données probantes des principales parties prenantes, il est possible de définir le périmètre souhaité ou d'évaluer la faisabilité de l'évaluation d'impact.

ADAPTATION : Les questions d'évaluation doivent être adaptées selon les approches et méthodes choisies à l'aide d'une évaluation de la faisabilité réalisée en concertation avec les parties prenantes.

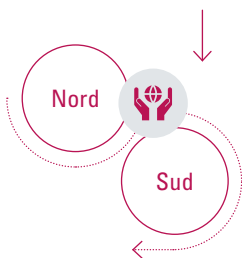
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : Le renforcement des capacités des partenaires doit être intégré dans le processus général et facilité grâce à la consolidation des relations avec les universités et les instituts de recherche nationaux.

Figure 6. Coopération avec les parties prenantes politiques pour asseoir la crédibilité et favoriser l'utilisation des évaluations



Mise à profit des partenariats nationaux et internationaux

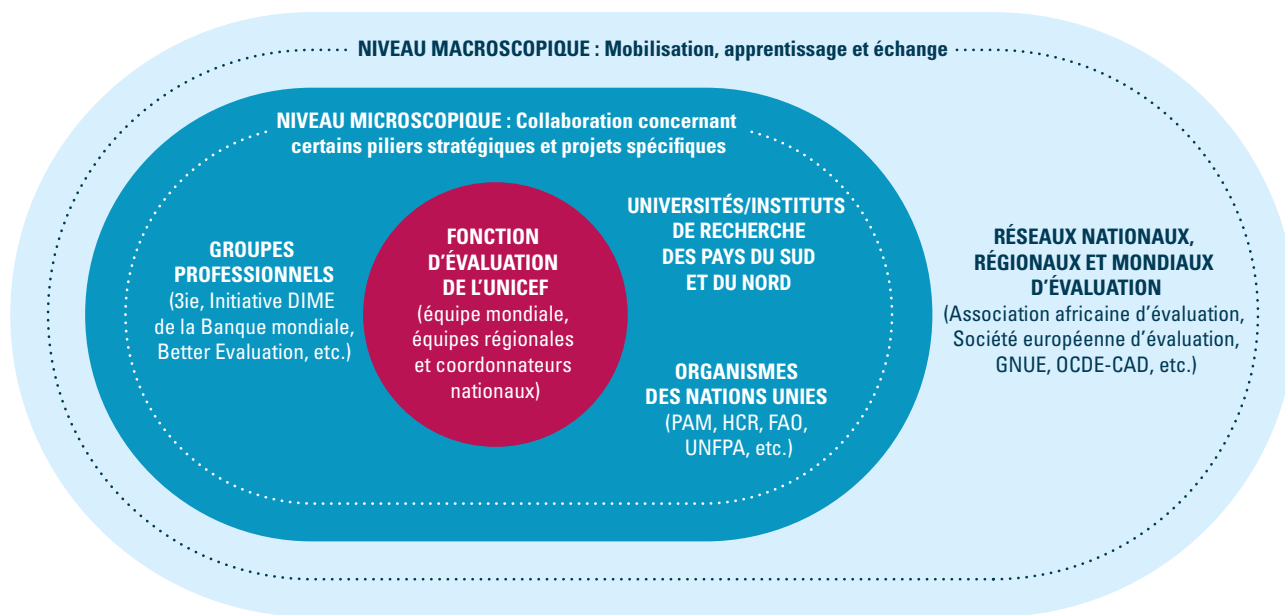
Aider les jeunes responsables de l'évaluation grâce aux échanges



Le travail d'évaluation d'impact mené par l'UNICEF s'appuiera sur les pratiques et expériences actuelles d'autres organismes des Nations Unies (comme le Programme alimentaire mondial)⁵ et d'autres institutions de développement international (comme la Banque mondiale)⁶ pour institutionnaliser ces évaluations et les inscrire dans des initiatives globales en faveur de l'efficacité du développement. Le Bureau d'évaluation, les équipes régionales d'évaluation et les coordonnateurs des évaluations à l'échelle nationale élargiront les partenariats existants et en créeront de nouveaux pour accroître la demande de données probantes

sur l'impact rigoureuses au sein de l'organisation. Ils planifieront expressément la collecte, le traitement et la diffusion des conclusions et des recommandations. Les approches partenariales s'emploieront à allier l'expertise des institutions universitaires des pays du Nord et du Sud, mais également à renforcer les capacités des jeunes chercheurs dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Figure 7. Écosystème partenarial des évaluations d'impact de l'UNICEF



Remarque : 3ie = Initiative internationale pour l'évaluation de l'impact, DIME = Initiative d'évaluation de l'impact en matière de développement, FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, GNUE = Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, HCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, OCDE-CAD = Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, PAM = Programme alimentaire mondial, UNFPA = Fonds des Nations Unies pour la population.

Mise en œuvre et supervision

Le Cadre stratégique et d'action relatif à l'évaluation de l'impact est formulé conformément à la Politique d'évaluation de 2018 de l'UNICEF. La Politique d'évaluation actuellement en vigueur sera révisée à la lumière de la nouvelle Stratégie et des principes sur lesquels elle repose.

Des ressources suffisantes doivent impérativement être mobilisées pour réussir la mise en œuvre des piliers stratégiques et des mesures connexes. Pour cela, il conviendra de mutualiser des ressources financières provenant essentiellement de trois sources internes et externes : a) des ressources affectées par les pays au titre de ressources ordinaires des fonds thématiques ; b) un pourcentage du fonds commun mondial pour l'évaluation, réservé à de nouveaux domaines d'importance stratégique ; c) des financements des donateurs et des gouvernements.

La diversification des sources de financement et leur complémentarité sont indispensables pour réduire les risques de se retrouver avec une couverture limitée des données probantes dans certaines régions, selon la portée des programmes de pays et/ou les préférences des donateurs.

La Direction du Bureau d'évaluation assurera la supervision générale de la mise en œuvre de la Stratégie et rendra compte chaque année des progrès accomplis aux membres du Conseil d'administration. Au sein du Bureau d'évaluation, le nouveau service consacré aux méthodes, à l'impact et à l'apprentissage, dirigé par un spécialiste de l'évaluation, contrôlera la mise en œuvre de la Stratégie à l'échelle mondiale et fournira une assistance technique aux bureaux régionaux et de pays.

Conclusions

La réussite de cette Stratégie est une condition indispensable pour améliorer la redevabilité de l'UNICEF quant à l'obtention de résultats et connaître l'efficacité de ses interventions stratégiques à grande échelle les plus innovantes en faveur des enfants. Des données probantes rigoureuses sur l'impact généreront un excellent retour sur investissement aussi bien organisationnel que social pour l'UNICEF. Les données probantes attestant de l'impact des interventions pourraient non seulement influencer les décisions politiques de déployer à plus grande échelle les interventions les plus efficaces pour les enfants, mais aussi faire économiser des millions de dollars grâce à l'abandon des approches qui ne fonctionnent pas ou à la modification des méthodes susceptibles d'être améliorées. Sur le long terme, les données probantes sur l'impact contribueront à promouvoir dans l'ensemble de l'organisation une culture axée sur les résultats plutôt que sur les ambitions.

- 1 Il n'existe pas de définition universelle du terme « rigoureux » s'agissant des évaluations d'impact. Dans le cadre du présent document, il renvoie à l'application d'une combinaison de méthodes visant à isoler les effets d'un programme d'autres facteurs en évitant d'éventuels biais de sélection, le but ultime étant d'obtenir des résultats crédibles et valables en interne.
- 2 Une explication plus approfondie de ces deux termes est proposée dans la version intégrale de la Stratégie.
- 3 Définis dans le cadre du nouveau Plan stratégique de l'UNICEF 2022-2025.
- 4 Les équipes d'évaluation régionales peuvent animer des discussions sur la manière d'évaluer les effets et les impacts des interventions lors de l'examen annuel des programmes régionaux ou des réunions de réseau.
- 5 [Programme alimentaire mondial, Stratégie d'évaluation d'impact du PAM \(2019-2026\)](#).
- 6 [Implementing Impact Evaluations at the World Bank: Guidance Note](#).

Exemples d'évaluations menées par l'UNICEF

Évaluation d'impact intégrée dans les critères d'impact et d'efficacité de l'OCDE-CAD

Évaluation d'impact du réseau d'agents de mobilisation communautaire sur l'éradication de la poliomyélite au Nigéria (2021)



Groupe d'objectifs 1
Chaque enfant survit et s'épanouit

Le programme de réseau d'agents de mobilisation communautaire a été lancé en 2012 dans 12 des États à haut risque de poliomyélite du nord du Nigéria. L'évaluation de l'impact a porté principalement sur les variables liées à la vaccination : poliomyélite, vaccination systématique et obstacles à la vaccination. Les effets inattendus du programme ont également été examinés en tant qu'indicateurs secondaires. L'évaluation de l'impact s'est appuyée sur les critères d'impact et d'efficacité de l'OCDE-CAD et a fourni un aperçu du rapport coût-efficacité des agents de mobilisation communautaire, dans le cadre du critère d'efficacité. Les indicateurs d'impact et d'effets ont été examinés à l'aide de la technique

d'appariement par score de propension. L'appariement par score de propension s'affranchit du biais de sélection du placement de programmes non aléatoires en utilisant des techniques statistiques pour construire un groupe témoin artificiel. Outre l'utilisation de l'appariement par score de propension avec des données primaires, l'évaluation a utilisé des données historiques secondaires pour calculer l'impact du programme sur la réduction des cas de poliovirus sauvage (PVS). Dans le cas présent, une table ronde s'est tenue. En plus de se concentrer principalement sur les impacts et les réalisations, l'évaluation a examiné la pertinence et la durabilité du programme à l'aide de méthodes qualitatives.

Évaluation d'impact à l'aide d'une approche théorique et d'une conception quasi expérimentale

Évaluation sommative des actions communautaires accélérées pour réduire le retard de croissance au Zimbabwe (2021)



Groupe d'objectifs 1
Chaque enfant survit et s'épanouit

Cette évaluation sommative au Zimbabwe a été conçue pour produire des données probantes sur les résultats des programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à accroître la résilience des ménages aux chocs répétés. Une évaluation de l'ensemble des activités du programme (aux niveaux national, infranational, du district et communautaire) a été mise en œuvre de janvier 2017 à septembre 2020. La méthodologie a privilégié une approche hybride, combinant l'analyse de

la contribution en tant qu'approche théorique, la conception quasi expérimentale (avant et après comparaison) et une approche participative de consultations approfondies avec les parties prenantes du programme. Cela a été mis en œuvre pour surmonter toute déficience méthodologique et recueillir des informations abondantes et complémentaires pour la validation croisée et la triangulation.

Évaluation d'impact expérimentale dans un projet à grande échelle

Évaluation de l'efficacité et de l'impact d'une intervention EAH dans les écoles au Laos, 2014-2017 : un essai contrôlé randomisé



Groupe d'objectifs 4
Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre

Au Laos, l'UNICEF a contribué au programme d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour l'éducation de base dans le but d'accroître la fréquentation scolaire en renforçant les services d'eau et d'assainissement. Un ECR du programme a été mené entre 2014 et 2017 dans des écoles choisies au hasard. L'expérience pilote a révélé

que l'intervention a eu un impact minimal sur la prévalence de la diarrhée, n'atteignant pas son objectif principal visant à augmenter la fréquentation, même dans les écoles où le taux d'adhésion au programme était le plus élevé.

Évaluation d'impact expérimentale avec méthodes mixtes

Évaluation d'impact du programme de préparation accélérée à l'école au Mozambique (2019)



Groupe d'objectifs 2
Chaque enfant apprend

UNICEF Mozambique et Save the Children, en partenariat avec le Ministère mozambicain de l'éducation et du développement, ont mis en œuvre un programme pilote de préparation accélérée à l'école de 2016 à 2019. L'évaluation d'impact se caractérisait par une conception expérimentale à méthodes mixtes (ECR) visant à déterminer l'impact dudit programme sur la préparation des enfants, l'inscription à temps et la réussite scolaire en première année de l'école primaire par rapport à des enfants (à partir d'indicateurs comparables) vivant dans des communautés sans éducation préscolaire.

Une évaluation de l'apprentissage précoce a été utilisée pour évaluer les enfants dans six domaines de résultats. L'évaluation a également mesuré le rapport coût-efficacité en se référant aux coûts aux échelles de la communauté et de l'enfant pour la prestation du programme pilote de préparation accélérée à l'école. Des méthodes qualitatives ont été appliquées pour déterminer quels aspects du contexte communautaire et du processus de mise en œuvre semblaient faciliter ou entraver le succès du projet pilote de préparation accélérée à l'école.

ECR d'un programme à composantes multiples

Evaluación final del programa IKEA - II - Mejorar la vida de los adolescentes en el Pakistán



Groupe d'objectifs 3
Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation

Le programme de l'UNICEF d'amélioration de la vie des adolescents au Pakistan, mis en œuvre entre 2015 et 2019, représente l'exemple réussi d'un programme multidimensionnel viable de protection de l'enfance. À l'aide d'un ECR comprenant 446 communautés bénéficiaires et 207 communautés témoins, les évaluateurs ont pu déterminer l'impact des deux composantes du programme : une intervention de protection de l'enfance visant à accroître les connaissances et l'éducation, et la création de centres

d'éducation de base non formelle. Les résultats montrent que le programme a un impact positif sur la réduction du mariage d'enfants et que les centres d'éducation de base non formelle stimulent la fréquentation scolaire (en particulier pour les filles) et les compétences en lecture. Les campagnes de sensibilisation destinées aux hommes et aux garçons ont également bouleversé les attitudes à l'égard du mariage d'enfants.

Évaluation d'impact dans un contexte humanitaire

Évaluation d'impact du programme d'urgence de transfert monétaire et de relèvement (Fiavota) à Madagascar (2018) – conception quasi expérimentale pour évaluer les effets sur les familles avec enfants touchées par la sécheresse.



Groupe d'objectifs 5
Chaque enfant a les mêmes chances de réussite

En raison du phénomène météorologique El Niño, qui provoque de graves sécheresses dans le sud de Madagascar, le Gouvernement malgache a déclaré l'état d'urgence en septembre 2016. Pour faire face à l'insécurité alimentaire aiguë des ménages touchés par la sécheresse et comprenant des enfants de moins de 5 ans dans le sud de Madagascar, le bureau de l'UNICEF à Madagascar s'est associé à la Banque mondiale et au Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme (MPPSPF) pour mettre en œuvre un transfert monétaire d'urgence (Fiavota) dans les cinq districts du sud de la province de Toliara. L'évaluation d'impact visait à aider les décideurs à comprendre

comment répondre aux besoins criants des populations touchées pendant la phase d'intervention d'urgence de Fiavota, de décembre 2016 à septembre 2017. L'évaluation a utilisé des techniques de conception quasi expérimentale (appariement par score de propension) pour créer des groupes bénéficiaires et témoins. Les résultats ont montré des impacts positifs constants sur la sécurité alimentaire et l'augmentation de la consommation. En revanche, aucun impact n'a été constaté sur l'investissement agricole ou l'état de malnutrition des enfants (mesures anthropométriques). La composante qualitative de l'évaluation a montré que, dans l'ensemble, le programme a été mis en œuvre comme prévu.



pour chaque enfant

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

UNICEF

Bureau d'évaluation

3 United Nations Plaza,
New York, NY 10017,
États-Unis

 www.unicef.org/evaluation

 UNICEF-Evaluation

 evalhelp@unicef.org

© **Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF),
mars 2023**